



République Française - Département de la Savoie

Arrondissement d'Albertville

Commune d'Aime-la-Plagne

Conseil Municipal du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Votants : 25

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Muriel Limona Verthier - Corine Maironi-Gonthier - Marie Martinod - Juliette Michel - Rose Paviet - André Pellicier - Laetitia Rigonnet - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Xavier Urbain - Pascal Valentin - Amélie Viallet

Excusés : Anne Le Mouëllic (pouvoir à Xavier Urbain) - François Schmitt

Absents : Franck Chenal - Marie Latapie - Charley Mingeon

Secrétaire de séance : Anthony Destaing

Date de convocation : 21 mars 2025

Date de publication : 04 avril 2025

Délibération n°2025-032 – Modification du tableau des effectifs pour donner suite à avancements de grades et concours

Vu le Code général de la Fonction publique, notamment son article L313-1,

Vu le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 modifié relatif aux positions de détachement, hors-cadres, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l'intégration ;

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

Vu les Lignes Directrices de Gestion de la commune d'Aime-la-Plagne 2021-2026 validées par le Comité technique en date du 25 mai 2021,

Madame le Maire informe les membres de l'assemblée délibérante que plusieurs agents communaux ont été proposés à l'avancement de grade à l'intérieur de leur cadre d'emplois au titre de l'année 2025.

De plus, elle indique qu'un agent titulaire actuellement en poste sur le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, a été déclaré admis au concours interne d'attaché 2024 organisé par le centre de gestion du Rhône.

Elle propose donc à l'assemblée de modifier le tableau des emplois permanents afin de permettre la nomination des agents en poste sur leur nouveau grade en 2025.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Décide de modifier le tableau des emplois permanents de la commune ainsi qu'il suit :**

EMPLOIS SUPPRIMES			EMPLOIS CREEES			Motif
Anciens grades	Effectif	Durée hebdomadaire de service	Nouveaux grades	Effectif	Durée hebdomadaire de service	
Adjoint administratif	1	35 heures	Adjoint administratif principal de 2 ^e classe	1	35 heures	Avancement de grade
ATSEM principal de 2 ^e me classe	1	30,33 heures annualisées	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	1	30,33 heures annualisées	Avancement de grade
Attaché principal	1	35 heures	Attaché hors classe	1	35 heures	Avancement de grade
			Attaché	1	35 heures	Nomination suite à concours

- **Autorise Madame le Maire à procéder aux formalités administratives nécessaires aux nominations**
- **Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget primitif 2025.**

AINSI DÉLIBÉRÉ,

Le Maire,

Corine Maironi-Gonthier



Le secrétaire de séance,

Anthony Destaing